

Une langue admirable

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 9

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger'ye, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Aux nouveaux abonnés.

Les nouveaux abonnés, à dater du 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement les numéros du mois de mars.

Les élections.

Dans le magasin d'épicerie et droguerie de Jules Patet, fils. Debout derrière le comptoir, M. Patet, — 28 ans, figure de pleine lune, imberbe, air placide — remplit lentement de sucre en petits cubes des boîtes de carton de la contenance d'un kilo. Sa femme, M^{me} Wilhelmine Patet, née Krautmeyer, est à la caisse, occupée à faire des rouleaux de billon. C'est une petite blonde de 25 ans, aux gestes vifs.

MME PATET. — Chules !

JULES PATET. — Ma chérie !

MME PATET. — N'est-ce bas demain les votations pour le Grand Conseil ?

JULES. — Oui... Est-ce que ces élections t'intéressent ?

MME PATET. — Bas bersonnellement, mais che les attends avec curiosité à cause de Martha, qui n'en dort plus depuis quinze chours.

JULES. — Martha ?

MME PATET. — Voyons, Chules, ne fais pas touchours semblant d'oublier le nom de mon meilleure amie d'enfance.

JULES. — Te fâche pas, ma petite chatte... Martha !... Oui, oui, je me remets maintenant... Martha aux grands pieds, la femme de l'hôtelier du *Mouton-d'Or*... Mais comment diantre les élections de demain peuvent-elles l'empêcher de faire dodo ?

MME PATET. — Ach ! tu sais bien que son mari est candidate. Alors elle a beur que son nom ne sort pas de la... Gomment dis-tu en français : *die Wahlurne* ?

JULES. — L'urne.

MME PATET. — Elle a beur que son mari ne sort pas de l'urne et que cela fait alors un grand tort pour l'hôtel... Toi qui gonnais toute le monde ici, tu serais bien chentil de voir, ce soir engore, des bersonnes influentes pour travailler en son faveur.

JULES. — Je ne puis faire ce que tu me demandes là, ma chère Wilhelmine : l'hôtelier du *Mouton-d'Or* est un des chefs du parti contre lequel mes amis et moi nous luttons de toutes nos forces.

MME PATET. — Chuchules chéri, pense donc qu'il est le mari de Martha et que Martha et moi nous nous aimons comme deux sœurs ; nous sommes du même villache du Frickthal, nous sommes été confirmées ensemble, nous sommes été mariées le même chour et voilà deux ans nous vivons toutes les deux dans le ganton de Vaud.

JULES. — C'est très touchant, en effet. Mais, encore une fois, comment veux-tu que moi, Jules Patet, fils, vice-président du comité de mon parti, je me mette à faire de la propagande pour l'un de nos adversaires les plus redoutables ! que je trahisse mon parti pour les beaux yeux et les grands pieds de Martha !

MME PATET. — Ach ! laisse une fois les pieds de Martha tranquilles !... Mais si tu ne veux

rien faire pour son mari, à cause d'elle et de moi, au moins bourrais-tu te souvenir qu'ils ne sont pas seulement nos amis, mais aussi nos meilleurs clients. Nous leur vendons en moyenne pour 300 francs de marchandises par mois.

JULES. — Oh ! Wilhelmine !

MME PATET. — Et c'est touchours payé trafic...

JULES. — Ric-rac.

MME PATET. — Ric-rac... Merci... 300 francs par mois, ric-rac ! Ça c'est quelque chose, tu ne beaux pas le nier.

JULES. — Sans doute que c'est quelque chose, mais ce n'est toujours pas cela qui me fera jouer un rôle politique déloyal.

MME PATET. — Retire-toi de ton gomité et de ton barti et deviens indépendant ; alors tu bourras achir librement pour le candidate du *Mouton-d'Or*.

JULES. — Ma pauvre Wilhelmine, ne parle plus politique, je t'en prie.

MME PATET (*s'animant*). — Tu grois que ton petite femme ne comprend rien à la bolitique ?... C'est choli de toi !... Je sais autant bien qu'un vice-brésident de gomité ce que c'est la bolitique. La bolitique, la *bonne* bolitique, entends-tu, Chules, c'est l'art de rendre un beuble heureux, c'est-à-dire de faire aller les affaires. Quand le commerce va, les autres choses marchent avec ; quand l'acheteur paie comptant, le vendeur fait la même chose, et alors les dettes elles sont plus rares et toute le monde a moins de soucis. Voilà la vraie bolitique, Chules ! — (*Haussement d'épaules de Jules*.) — Si tu ne la gombrenns pas, tu conviendras bourtant que tu beaux donner ta voix au mari de Martha sans gompromettre ton barti et ton gomité...

JULES. — Wilhelmine, de grâce !

Entre une sommière du *Mouton-d'Or* : « Il y aura ce soir à l'hôtel un diner de gros bonnets, dit-elle. Une vingtaine de couverts. Madame prie qu'on lui envoie tout de suite les commandes qu'elle a notées là-dedans. » La sommière tend un livret et s'en va. Abandonnant aussitôt ses boîtes de sucre, Jules Patet range dans une corbeille les produits demandés. Ce sont des conserves de viande, des biscuits fins, des fruits du Midi, un caisson de havanes, etc. Il y en a en tout pour cinquante-quatre francs. M^{me} Patet dresse la facture et la remet à un employé qui arrive du fond de l'arrière-magasin et qui, chargeant la corbeille sur ses épaules, se rend au *Mouton-d'Or* sans lambiner.

Long silence. M^{me} Patet a repris la confection de ses rouleaux de menu monnaie. Elle a un petit air triomphant. Jules emplit de nouveau les boîtes de sucre avec son flegme habituel. Voyant que sa femme ne dit plus mot, il se décide à renouer le premier la conversation.

JULES. — Dis donc, Wilhelmine !

MME PATET. — Barle, che t'égoute, mon chéri.

JULES. — Si je voyais pour ton ami du *Mouton-d'Or*, je serais obligé de biffer un des noms de la liste de mon parti.

MME PATET. — Naturellement... Quels candidates brésente-t-elle, ta liste ?

JULES. — Le syndic, tout d'abord ; puis le

voiturier de la Grand'Rue ; le notaire Rollet ; Jacques, le boucher, et Maurice Grappon, le fils du banquier.

MME PATET. — Le syndic...

JULES. — Touche pas au syndic, nous avons besoin de lui au Grand Conseil.

MME PATET. — Soit, che ne dirai rien contre lui, quoiqu'il ne nous achète bas la valeur d'une boîte d'allumettes en toute une année... Le voiturier est un brave homme, tu ne le piferas pas... Quant à Rollet, le notaire, che ne le gonnais pas beaucoup...

JULES. — Excellent candidat, très versé dans les affaires publiques, député au reste depuis douze ans.

MME PATET. — Le poucher Jacques me semble aussi un homme sérieux. En tous cas, il a touchours de la bonne viande. Reste le Maurice Grappon. Est-ce cette cheune homme qui portait encore la casquette d'étudiant l'hiver passé ?

JULES. — Précisément.

MME PATET. — Mais c'est engore un enfant ! Un enfant bien mal élevé... L'année dernière, il a tansé avec moi au pal de la *Cécilienne*, et il ne me salue pas dans la rue !... Che te dis : c'est un vrai belissen... C'est ce qu'il fait ?

JULES. — Je ne sais trop... Il est le fils à papa, tu comprends.

MME PATET. — Et c'est pour cette grosse mērite que ton barti l'a mis sur sa liste ? C'est bien choli !

JULES. — Que veux-tu, on a voulu faire une place aux jeunes... Peut-être eût-on pu faire un meilleur choix.

MME PATET, *caline*. — Mon Chuchules, tu le piffes maintenant sans hésiter, ce vilain petit Maurice, et tu mets à sa place le mari de Martha. Dis oui.

JULES. — Tu fais de moi tout ce que tu veux. Je dis oui et qu'on n'en parle plus.

MME PATET. — Bon petit mari, merci !... Mais, dis-moi, pourquoi ton barti ne t'a-t-il pas porté dans sa liste ?

JULES. — Peuh ! je ne suis pas pressé. Cela viendra bien un jour.

MME PATET. — Ils gagnent gombien, les députés ?

JULES. — Rien. Ils touchent un jeton de présence de cent sous par séance et on leur rembourse leurs frais de voyage à la capitale.

MME PATET. — Alors, mon Chuchules, c'est rien pour nous. V. F.

Une langue admirable.

Depuis quelque temps, on dit beaucoup de mal des Chinois. Ce sont des barbares, ce sont des sauvages, qu'il faut absolument mettre à la raison. On voudrait bien pouvoir les exterminer, seulement, ce serait un peu long, il y en a tant, et puis, ces bons Chinois sont moins bêtes qu'ils n'en ont l'air. Mais, quels gens abominables ! Pensez donc qu'ils se refusent obstinément à reconnaître la supériorité de notre civilisation occidentale, à adopter nos mœurs, nos idées, notre morale et à ouvrir toute grande leur porte à l'insatiable appétit de nos

spéculateurs. Enfin, n'osent-ils pas prétendre, d'après les exemples qu'ils ont sous les yeux, que nous ne valons pas mieux qu'eux et que notre prétendue civilisation a plus de faconde que de fond.

Ont-ils tort, ont-ils raison?... On voit chez nous beaucoup de chinoïseries, de tous genres; en revanche, on n'y voit presque pas de Chinois. Il est donc bien difficile de se prononcer.

Laissons à d'autres le soin de trancher la question; mais, que les Chinois soient tout ce qu'on voudra, il n'en reste pas moins qu'ils ont une langue admirable et qui n'a pas sa pareille.

Je me trouvais, l'autre soir, avec quelques amis, dont l'un connaît la Chine; il y a fait un séjour.

« Puisque vous avez été en Chine, lui demanda l'un de nous, vous devez savoir le chinois? »

— Oh! voilà..., j'en sais quelques mots.

— Ainsi, par exemple, comment dit-on: « arbre », en chinois.

— « Arbre? » On dit: *Tam*.

— Tiens..., tiens..., curieux. Et: deux arbres?

— Eh bien, c'est tout simple; on dit: *Tam, tam*.

— Voyez-vous ça; c'est délicieux... Excusez-moi, encore une question. Comment désigne-t-on une forêt?

Nous attendions impatients, intrigués.

Alors, tout simplement, notre ami fredonna, sur un air bien connu, de la *Belle-Hélène*: *Tam, ... tam, ... tam, ... tam, ... tam, tam, tam, tam, ... tam, tam, tam, etc., etc., etc.* Tout dépend, n'est-ce pas, du nombre des arbres. Ainsi, pour prendre un exemple de chez nous, le nombre des *tam* serait plus ou moins grand, suivant que vous voudriez parler du bois Mermet ou de la forêt du Risoux. Vous saisissez la nuance?

Maintenant, vous pensez bien qu'ici l'air ne fait pas la chanson; il n'est là que pour faciliter l'élocution et rompre la monotonie. Chacun choisit l'air qui lui plaît, celui qui convient le mieux à son timbre de voix.

Essayez donc un peu, vous verrez ce que c'est joli: *Tam, tam, ... tam, tam, tam, tam, ...*

A propos de médecine.

On sait que, dans les siècles précédents, la médecine était à l'état rudimentaire; on croyait beaucoup à la vertu des plantes et à leur efficacité pour la guérison de telle ou telle maladie, aussi cultivait-on avec soin dans les jardins celles dont l'usage était le plus général et dont on avait fréquemment besoin. La mauve, la centaurée, la camomille et la bourrache occupaient ainsi une place d'honneur à côté de la salade pommée, de la chicorée frisée et des pois mange-tout.

On conservait aussi précieusement dans le coin d'une armoire des provisions, renouvelées chaque année, de tilleul et de sureau.

L'efficacité des plantes pour certaines maladies est maintenant reconnue depuis longtemps par la science et il ne viendrait à l'idée de personne d'en contester les effets.

Il y a quelques siècles, on avait une confiance très limitée en la médecine: Ambroise Paré, le célèbre chirurgien français, surnommé le père de la chirurgie, n'attribuait pas lui-même la guérison de ses malades aux soins minutieux qu'il leur prodiguait: « Je le soignai, Dieu le guérit », disait-il en parlant de chaque malade qu'il avait arraché à la mort.

Molière, on le sait, ne croyait pas non plus à la médecine et, dans plusieurs de ses comédies, le *Malade imaginaire*, l'*Amour médecin*, le *Médecin malgré lui*, entr'autres, il s'est plu

à martyriser outre mesure les disciples d'Hippocrate de son temps.

Les noms de M. Purgon, Thomas Diafoirus, voués à un ridicule éternel, resteront probables pour caractériser les médecins formalistes et ignorants qui attachent une importance capitale aux prescriptions les plus insignifiantes.

Les apothicaires ont eu, eux aussi, de nombreux coups de verge; il est vrai qu'au temps de Molière, les honorables personnes qui exerçaient cette profession, ne se bornaient pas, comme aujourd'hui, à vendre des pilules, des poudres ou autres produits pharmaceutiques; ils pratiquaient aussi la médecine, ils saignaient, donnaient des lavements, ce qui leur valut le titre d'apôtres de la seringue. De nos jours encore, en parlant de nos pharmaciens, on fait assez souvent allusion à cet instrument en manière de plaisanterie.

Boursault, qui était contemporain de Molière, s'est plu, lui aussi, à flageller, dans quelques-unes de ses comédies, médecine et médecins. Dans son « *Mercurie galant* », Messieurs les apothicaires sont dotés d'un nouveau surnom:

Hélas! je n'ai pas noblesse comme vous, Mes aïeux étaient tous *mousquetaires à genoux!* fait-il dire à un de ses personnages. Ce nouveau titre était en effet très joli; il personnifiait d'une façon très plaisante les fonctions de MM. les apothicaires de ce temps-là et je suis sûr qu'ils ne s'en fâchaient point.

Comme je l'ai dit plus haut, nos pères attribuaient avec raison une grande efficacité aux plantes; c'était, avec la saignée et les purgatifs, la rhubarbe et le séné, toute leur médecine. Comme on le voit, ils attachaient une grande importance aux remèdes primitifs et, en cela, ils avaient raison; il est plus facile de prévenir le mal que de le guérir.

Disons aussi que nos ancêtres étaient, croyons-nous, beaucoup mieux réglés que nous le sommes dans leur hygiène; ils avaient sur ce point certains préceptes qu'ils suivaient rigoureusement et si autrefois, beaucoup plus qu'aujourd'hui, les gens arrivaient à un âge plus avancé, il faut peut-être l'attribuer à cela.

Lo rémido daò magnin.

(Patois du Gros-de-Vaud.)

Tigno stace dè mon rièrè père-grand. Sè passaye daò teimps iau lè sorciers fasan la chetta totè lè né quantia traï-quatr'haòrès daò matin; iau d'ai bregands atteindavan à ti lè carro dè bou, et iau lè rêvegnients vo chaòtavan contre son aval lo malheu dè londzi lo mouret d'on cemetiro dū que lo sèlaò irè mussi.

On païsan dè contrè Vuarreins, qu'on l'ai desai David à la Cathrine, passavè à dix'haòrès à la rionda por on crâpin dè la pir'espèce, qu'affamavè z'eins et bitès.

L'arai zu lo treïn et lo moyan d'eintréteni omeintè traï tsévaux; mà, po réparma sa patoura, n'eïn gardavè qué dou. Pacheince onco se lè z'avai ménadzì et soigni kemin on dai, n'a pas que lè z'èreintavè dū lo grand matin quantiau sor dè la né et que laò contavè lè pognè dè fin et lè gran d'avinna. Assebin lè pourrè bitès étan adì asse chétze que dai z'è-tallès et ti lè z'an in fotai iena ad crad.

La Cathrine, — à coui clia crâpenisse bourlavè lo fédze, — coudessai bin allà in catson, quand l'oïessai lo Bron et la Bronna grattà ein liaisn la gazetta, reimplya lo ratèli ad tsampà dein la retse ona fordenaye dè granna; mà, dū que l'avai étà attrappaye on par dè coups et que l'avai rêchu on iadzo ona trin avau sè cotelions, grulavè ein l'ai rétorin.

Mà lè fennès lè savan totès et iena per déchu.

On adton la Cathrine a zu l'idée dè sin prindrè adtramin.

Ona matènà que lo Bron terivè ona tsamba et que la Bronna avai d'ai veintraïès, ye fà à s'n'hommo, ein vouaitin bin dè ti lè colès se nion ne lè z'acutavè:

— Ne sé pas cein que mé senedzo? Mà vouaique grandteimps que su à mé dèmeindà oquié?

— Quiet?

— Paòtitre que mé trompo?

— Dis-lou adì!

— Te sà... d'ai iadzo...?

— Qu'est-te? vilha kura!

— L'ai ya tant dè bitès que van mau pé lo veladzo que crayo fermo qu'on lè z'a tsermayè...?

— Tiais'tè, bedoûma!

— Se iavè on mot à dere iaòdrè consurtà lo magnin dè Rueyres, li que cognai ti lè secrets et qu'à lo Grand Grimoine.

— Fà kemin te vudri. Mà rave por ton magnin et sè secrets, et que l'aullè pire sè fère ganguelhi avoué son Grand Grimoine!

La mimà nè lo magnin dè Rueyres s'aminè avoué sa cordetta et sè z'étenahiès, et onna tiècetta dézo lo bré. La Cathrine, qu'étaì zua li mimà lo queri, lo minè tot drai à l'étrablyo. Traòvan David, qu'avai frottà tota la vèprà la rita dè la Bronna avoué daò supro et ona pé dè tsat, que chavè qu'on borgne et sè panavè dè son révai dè mandze.

— Et pu, tè tsévaux ne van adì pas? l'ai de lo magnin.

— Avoué lou teimps sè remettran.

— Mà ein atteindin?...

— On preind pacheince.

— Ne pas defecilo dè savai cein que l'an, fà lo magnin ein biossin lo Bron dézo lo veintro. L'è lo diable dè Nonfoux que laò za fé la farça; lo vayo rinqu'ài z'orolhiès!... Vai, m'n'ami, tè duès bitès san tot bounamin einsorcelayès!?

— Crai-tou?

— Cein chaòt'ai ge.

— Adan... qué faut-te fère?

Lo magnin verounè pè l'étrablyo, ein fasein cauquè chimagries et tsampin ad pliafond daò-trai pinchè dè pussetta que l'avai dein sa tièce, et de, ein salhien su la porta:

— Ne l'ai ya qu'on rémido, mon pourro David. Faut d'aboò graissi fermo lo borri, que daissan ètrè tsermà assebin; pu lè peindrè on mai à la frita po que l'hélo aussè lezi dè s'inbaire. Teindu ci teimps s'agit d'étrèlhi lo Bron ti lè dzo, et traì iadzo per dzo; la Bronna on iadzo d'éplie, damachein que lè on'égua; et lào bailli à ti dou à remollhemor dè la clyad dè fin et dè l'avinna dè premire qualité. Se ducè adan ne revegnan pas, ne l'ai arèt qu'à continua lo mai d'apri ein droblin lè rachon d'avinna et laò rongnin la quiaa ad signo daò pesson.

Su cein lo magnin fà demi-tor, et via contrè Rueyres.

Quand la lena a renouvallà David a achaiti lo rémido et parèt qu'ad bet d'ona senanna l'avai dza fé on rudo effet.

Vo voidè que la Cathrine avai met lo naz ad perte! Quand vo dezè... lè fennès?!

Octave CHAMBAZ.

A propos d'un nouveau monument.

Lausanne, 24 février 1901.

Monsieur le rédacteur,

Encore un nouveau monument sur le tapis: le « monument national ». Quel sera le sort de ce projet? Il a eu l'insigne honneur — tous les projets ne l'ont pas — de franchir le seuil du Grand Conseil et d'y être agréé, en principe tout au moins. Le voilà donc dans la filière; une commission est nommée. Tout cela lui vaudra-t-il quelque crédit auprès de notre po-